

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Lausanne, le 7 février 1874  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182714>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Réduction du Conteūr vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 7 février 1874.

Tout ce qui a trait à la carrière des hommes qui ont illustré notre patrie et lui ont rendu des services, doit nous intéresser. C'est à ce titre que nous reproduisons les fragments ci-après, témoins vivants et parfois très curieux, des relations journalières de notre concitoyen Frédéric-César de la Harpe, avec son élève le grand-duc Alexandre, qui, en 1801, monta sur le trône de Russie, sous le nom d'Alexandre Ier.

On sait que ce monarque fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la chute de Napoléon Ier.

En 1813 il appelait aux armes tous les souverains de l'Europe et formait ainsi contre la France une coalition dans laquelle entrèrent successivement l'Angleterre, la Suède, la Prusse et l'Autriche. — L'issue de la bataille de Leipzig (octobre 1813) ouvrit aux troupes étrangères les portes de la France. Alexandre, qui jouait le principal rôle, entra à Paris à la tête des armées alliées, le 31 mars 1814. Il s'y conduisit en pacificateur plutôt qu'en conquérant et replaça sur le trône la famille des Bourbons.

Après la bataille de Waterloo, Alexandre fit une seconde entrée à Paris, en 1815, moins bien disposé cette fois que la première. Avant de quitter cette capitale, il signa avec les souverains de l'Autriche et de la Prusse le singulier traité connu sous le nom de *Sainte Alliance*, sorte de coalition des rois contre l'indépendance des peuples.

Ces quelques détails historiques qu'on voudra bien nous passer, quoique déjà très connus, feront peut-être mieux ressortir, dans la vie du puissant monarque, le contraste entre l'époque où il attirait l'attention de l'Europe et celle où il suivait modestement et comme un simple écolier les leçons de son précepteur, ainsi que l'attestent les fragments qu'on va lire. Ces fragments sont empruntés à un recueil de documents publiés récemment à Saint-Petersbourg par les soins d'une société savante. Ceux qui se rapportent aux relations du duc Alexandre avec de la Harpe ayant été fournis par un des parents de ce dernier, étaient complètement inédits avant la publication de cet ouvrage, et, actuellement encore, très peu répandus.

De la Harpe fut chargé de l'éducation du duc Alexandre dès 1785 à 1794.

Voici quelques-uns des billets échangés entre le précepteur et l'élève relatifs aux études de celui-ci. Ils sont reproduits textuellement :

« Je vous demande pardon, M. de la Harpe, et vous promets de mieux faire demain. »

« M. de la Harpe ! Je vous demande mille pardons que je vous ai incommodé par ma demande de la clef, elle ne m'étais pas nécessaire, parce que j'ai mal cherché, et ce cahier se trouvait dans le bureau sur lequel nous écrivons. J'ai fait ma règle elle est juste, j'ai recopie le papier du Decar et une partie de celui de l'Histoire romaine. Je vous rando bien des graces pour votre jolie lettre et pour les vérités que vous m'y dites. Je vous ai encore oublié de dire que j'ai recopie le papier que vous m'avez donné hier. Adieu, M. de l'Harpe, je souhaite que vous restabliissiez au plus tôt et que j'ai le plaisir de vous voir demain en bonne santé. Soyez assuré que je suis avec le plus profond respect Monsieur votre très humble et très obéissant écolier.

ALEXANDRE. »

On voit par ce qui précède que l'élève avait encore beaucoup de progrès à faire dans la langue française. Dans le billet suivant, il reconnaît ses fautes et son peu d'application dans ses devoirs :

« A 13 ans je suis aussi enfant qu'à l'âge de 8 et plus j'avance en âge et plus aussi je m'aproche du zéro. Que deviendrai-je ? Rien suivant toutes les apparences. Les hommes sensés qui me salueront hausseront de pitié les épaules et rieront peut être à mes dépends, parce que je n'aurais pas manqué d'attribuer à mon mérite distingué les égards extérieurs qu'ils auront marqué pour ma personne. C'est ainsi qu'on encense une idole en riant d'une pareille comédie. »

Les deux billets ci-après constatent des fautes commises par l'élève. Ils ont très probablement été écrits par ce dernier sous la dictée du maître. La note y relative étant en texte russe, nous regrettons de ne pouvoir la lire.

« Le Grand Duc Alexandre s'étant oublié au point de dire des choses malhonnêtes a été renvoyé et pour lui rappeler que la malhonnêteté est inexcusable, on

a suspendu le présent papier dans sa chambre d'étude comme un monument propre à l'honorer. »

« Le G. D. Alexandre a lu si mal et avec si peu d'attention qu'on a été réduit à le faire épeler comme un enfant de 8 ans. Aucun zèle, aucune application, aucun vrai désir d'apprendre. Ce second monument est suspendu comme preuve. »

Voici un dialogue entre le grand-duc et son précepteur, au sujet d'un morceau de pain, le 4 mai 1791.

*Le G. Duc.* J'ai grand faim ; je me suis promené fort loin ; quand pourrai-je manger mon pain ?

*Le Précepteur.* Ce n'est pas encore temps. Prenez votre cahier d'arithmétique et continuez les opérations interrompues.

*Le G. Duc.* Et mon pain ?

*Le Précepteur.* Faites ce que je vous dis.

*Le G. Duc.* J'ai grand appétit. Quand mangerai-je mon pain ?

*Le Précepteur.* Vous n'avez pas fini ce qui vous reste à faire ; finissons.

*Le G. Duc.* Mais il est déjà tard. J'ai bien faim.

*Le Précepteur.* Je vous ai déjà dit de finir ce dialogue.

*Le G. Duc.* Aurai-je bientôt mon pain ?

*Le Précepteur.* Pour la dernière fois, finissons. Vous n'aurez votre pain qu'après la leçon.

*Le G. Duc.* Eh bien, je ne ferai plus rien que ce que vous m'aurez strictement ordonné. Cela ôte le courage.

*Le Précepteur.* Il est vrai que l'objet en vaut la peine.

*Le G. Duc.* Voilà. Quand vous me priez de lire quelque livre dans mes heures de relâche, je le fais toujours, quand même cela ne m'amuse guère. Je ne ferai plus rien de pareil à l'avenir.

*Le Précepteur.* Que voulez-vous que j'y fasse ? Voici deux proverbes : *Il ne faut pas disputer des goûts. On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif.*

*Le G. Duc.* J'ai perdu mon temps : 1<sup>o</sup> en ne mangeant pas mon pain ; 2<sup>o</sup> en prenant sur mes heures de récréation pour lire les ouvrages ennuyeux que vous m'avez indiqués. A l'avenir je lirai des comédies.

*Le Précepteur.* C'est bien là cracher en l'air pour le recevoir sur le nez. Vous lirez ce qu'on vous permettra de lire. Après tout, si vous voulez être un zéro, vous le serez sans peine.

*Le G. Duc.* Puisque vous ne voulez point me faire de plaisir, pourquoi vous en ferais-je ?

*Le Précepteur.* Il me paraît que vous êtes de mauvaise humeur. En vérité, c'est à bon marché. Au surplus, il ne serait pas mal d'écrire ce dialogue. Voyons, écrivez.

Dès l'âge de 16 ans, le G. D. Alexandre fut marié à une princesse de Bade-Baden, de laquelle il n'eut

pas d'enfant. Les deux billets suivants datent de cette époque (1794).

« La raison pour laquelle je vous ai fait avertir, monsieur de la Harpe, est qu'il y a un concert d'amateurs aujourd'hui dans l'Hermitage, et que ma femme devant chanter elle doit prendre une répétition avec quelques dames, ainsi il faudra que j'y assiste. Pour l'après-dîner je crois guère que nous en ayons le temps ; ainsi le mieux serait de ne pas venir. »

« Mon cher monsieur de la Harpe, je vous demande un million de pardons, je suis obligé encore aujourd'hui de vous faire faubon. J'espère que vous l'excuserez, car cela provient de ce que ma femme ne se porte pas trop bien et qu'elle a été obligée de prendre médecine, et je ne voudrais pas la quitter ; je vous prie à une autre fois. Je compte d'autant plus sur votre indulgence que vous êtes aussi un homme marié par conséquent connaissez les soins qu'il faut avoir pour sa femme. »

Si occupé qu'il fut de ses fonctions pédagogiques, de la Harpe n'oubliait point sa patrie. Il était constamment préoccupé du sort de ses concitoyens. Pendant plusieurs années, surtout à partir de 1789, il déploya une activité prodigieuse pour affranchir la Suisse du joug aristocratique et soustraire le pays de Vaud à la domination bernoise.

Depuis son retour en Suisse, de la Harpe ne cessa de se rendre utile à son pays. Lorsque la fortune eut déserté les drapeaux de la France, les gouvernements oligarchiques de la Suisse concurent l'espoir de rétablir l'état de choses qu'ils n'avaient cessé de regretter. D'un autre côté, on vit la neutralité de la Suisse violée et les Autrichiens entrer chez nous. Navré en face de tant d'humiliation pour sa patrie, de la Harpe s'empressa de solliciter la protection de son ancien élève, demande qui eut un plein succès.

L'empereur ne se souvint plus, paraît-il, de la menace qu'il fit à son précepteur un matin que celui-ci lui avait aspergé le visage avec de l'eau froide pour le faire lever à l'heure fixée.

L'élève, irrité de ce procédé, s'était écrié : *Attendez ! quand je serai le maître, j'irai prendre la Suisse !*

Dans nos campagnes, le paysan qui vend sa vache ou son cheval veut savoir comment l'animal se trouvera chez son nouveau maître, et nous lui avons souvent entendu dire avec un désintéressement qui l'honneur : « Tel ou tel n'aura pas ma bête, même quand il m'en ferait un bon prix ; je ne veux pas la sentir en de mauvaises mains. »

Ce trait de douceur et d'humanité fait un singulier contraste avec la conduite de certaines communautés qui ont à placer des enfants abandonnés. Souvent on se passe de renseignements et l'on adjuge le malheureux à des gens inconnus, venus de loin, à la suite d'un avis de la *Feuille officielle*.